

C.T.L. du 29/03/2012

Deuxième Comité Technique Local sans règlement intérieur

Formation professionnelle : bilan 2010/2011

140 stagiaires cadre A et B pour 5844 jours de stages pratiques dans les services. Le total est en diminution et ce recul s'explique notamment par l'arrêt des formations GESPRO qui avaient entraîné une forte progression de la formation dans la filière fiscale.

Les bénéficiaires de la formation sont : 37% SIE 19% SIP 11% BDV 10% DIV 8% PCE 7% TRES 7% CDIF 4% CH.

9% d'agents n'ont bénéficié d'aucune formation durant les 3 dernières années. Ce taux devrait diminuer dans les 2 prochaines années à la suite de la mise en place de la formation « discrimination » qui est obligatoire. Cela permettra certainement aux agents de mieux exercer leur métier



Dans le cadre de la préparation aux concours, il a été constaté que le nombre de préparants est en diminution mais celui des réussites est quasi identique.

Qu'en sera-t-il des prochaines années avec la disparition du « droit au retour » dont bénéficiaient les agents de la filière Gestion Publique ? ? ? ?

FO est intervenu pour demander des informations sur les modalités du concours de contrôleur 1^{ère} classe. Réponse pas de préparation .. les concourants apprécieront

FO est étonné sur la formation CHORUS qui prévoit au préalable de suivre une formation pour avoir une licence. En attendant, on demande même à un agent de donner son mot de passe pour pouvoir se connecter le jour où celui-ci est à temps partiel!!!! Nos anciennes « applications maison » ne nécessitaient pas l'achat de licences qui coûtent très cher pour des résultats à ce jour plus que perfectibles

Formation professionnelle : plan local 2011/2012 :

La Direction expose sa volonté de maintenir le niveau de ses formations malgré un budget en diminution. Les formations locales seront privilégiées dès que les compétences nécessaires seront présentes dans notre département. Cela permettra d'éviter aux collègues de se déplacer à Marseille pour des formations annulées au dernier moment

A titre d'information, les concours de contrôleur sont repoussés à Novembre 2012. L'administration locale vient de recevoir, le 26 mars, la note relative à la préparation. La date limite d'inscription à la préparation est fixée au 13 avril !

FO est élevé contre le mépris affiché par l'administration centrale vis à vis de ses agents tant au niveau de la signature du décret d'inscription sur la liste d'aptitude de C en B que des lauréats de l'examen professionnel d'P (date repoussée d'un mois sans explications)

Bilan de la campagne de notation 2010/2011

Divers tableaux nous sont fournis, des statistiques...

Rien de nouveau sous le soleil de la DGFiP...

Soulignons que la notation a un impact sur le déroulement de carrière, que ce soit en terme d'avancement de échelon ou de accès aux grades supérieurs et aux emplois indicés.

FO rappelle que les agents à temps partiel ne le sont pas toujours pour convenance personnelle mais par obligation et lorsqu'un agent à temps partiel fait bien son boulot, il n'est pas normal de ne pas lui donner une bonification, le responsable du service devrait en tenir compte.

Le président du CTL déclare que si des agents ont toujours la note pivot et qu'ils sont à temps partiel, il faut se poser des questions et être attentif...

L'administration souligne que l'uniformisation de la notation entre les filières se fera en 2013 pour la notation de l'année 2012 avec l'application du décret Fonction Publique.

En attendant, il sera intéressant de voir le résultat de la notation 2012/ gestion 2011 avec l'interprétation de la note de service sur l'harmonisation entre filière par les différents chefs de poste/service !

On peut aisément supposer qu'il va y avoir dans un premier temps de nombreux recours au niveau local !

Création des SIP de l'ouest

Au 1^{er} juillet seront créés 3 SIP : Cannes Ville , Cannes Extérieur et Le Cannet à Cannes (2 SIP) et Le Cannet (1 SIP) à partir des :

- 3 CDI existants à Cannes (2) et au Cannet(1)
- et la Trésorerie impôts de Mandelieu Les Tourrades.

Cannes

Le service d'accueil du Centre des Finances Publiques de Cannes a été rattaché au SIP de Cannes Ville, bien que jusqu'alors, l'accueil dépendait du CDI de Cannes Extérieur.

Transfert des agents B et C de Mandelieu :

13 agents recouvrement seront implantés au SIP Cannes Ville

- 3 à "l'accueil" : un caissier et 2 agents,
- 5 à Cannes Extérieur,
- 5 au Cannet.

Il y aura un protocole d'accueil entre les services pour partager les tâches.

FO rappelle qu'il est contre la création des S.I.P. et regrette que les plans présentés aux organisations syndicales ne soient pas actualisés !

FO est intervenu sur les locaux des S.I.P. de Cannes. Comme il n'y a pas de moyens humains suffisants, l'administration est obligée de faire un protocole. Les agents devront s'entendre pour travailler dans des conditions difficiles

Problèmes matériels : bureaux trop grands (meubles), le nombre de caisses ouvertes au public sera de 2 au lieu de 3 ...

Notre syndicat a insisté sur le fait que les agents « gestion publique » susceptibles d'aller au SIP de Cannes Ville pensaient qu'il y aurait un turn-over entre l'accueil et le back office. Or il resteront à l'accueil ; de ce fait, plus personne ne veut y aller

Les travaux devraient être terminés le 25 juin...

VOTE pour la création du SIP : **FO CONTRE**

Le Cannet

L'administration pensait installer le CDI du Cannet au CANEOPOLE... Cela ne cøst pas fait. Avec un nouvel accord avec le propriétaire du local actuel, prix du loyer en baisse et prise en charge des travaux d'étanchéité du toit, de la sécurité, le S.I.P du Cannet sera hébergé dans ce local.

Un bail a été signé pour 3 ans avec reconduction.

Le S.I.P. du Cannet connaît aussi des problèmes de superficie comme à Cannes. Des bureaux seront réduits pour en créer d'autres...

Pendant les travaux les agents resteront sur le site et seront regroupés dans une grande salle...

Grande discussion pour gagner quelques m2 : faut-il ou non supprimer la salle de repos ??? L'ergonome ne voit pas l'utilité de la maintenir !!!!!!!!!!!



FO souligne que le changement de mobilier est prévu sauf pour le S.I.E. ...Il rappelle que compte tenu de la surface des nouveaux bureaux, l'ancien mobilier ne pourra pas être réinstallé.

VOTE pour la création du SIP : **FO CONTRE**

Depuis la nouvelle organisation des Comités Techniques, l'administration ne prend plus part au vote .

Les OS ont voté unanimement contre ces deux projets de créations de SIP .Ils feront l'objet d'un réexamen lors d'un nouveau CTL (le 10 avril 2012 mél reçu après la fin de notre réunion)

A noter si le projet recueille à nouveau un avis défavorable unanime, l'avis est alors réputé avoir été donné, sans nouvelle délibération lors d'une troisième réunion.

Dialogue social : 2 (réunions) Ecoute : 0

Tableau de veille sociale

Le tableau de bord de veille sociale (TBVS) a fait l'objet d'une expérimentation dans 12 départements en 2011 dont les Alpes-Maritimes.

La Direction générale a décidé de généraliser à l'ensemble des départements le TBVS à compter du 1^{er} janvier 2012.

Le TBVS a pour objectif d'observer périodiquement les évolutions des indicateurs des conditions de vie au travail.

Pour l'administration générale, "il constitue un outil essentiel au service du dialogue social" ; un nouvel outil qui semble plaire à certaines organisations !

FO s'interroge sur la disparition du rapport du Directeur Général.

A-t-on encore besoin d'un outil supplémentaire pour mesurer le malaise général à la DGFIP ?

Rappelons simplement que le premier responsable de la dégradation des conditions de travail est la suppression de plusieurs dizaines de milliers de postes depuis une dizaine d'année !

Les services étouffent sous le poids des suppressions systématiques et répétitives de nos emplois.

Les collègues souffrent de perdre le sens du travail bien fait quand ils doivent subir les réformes désorganisées, des applications inadaptées, des changements de locaux, et les travaux immobiliers en résultant !

Sans les effectifs nécessaires, il sera impossible de remédier à ce problème. Ce ne seront que des emplâtres sur des jambes de bois !

Les petites phrases contre les fonctionnaires prononcées par des politiques; les médias qui nous présentent encore comme des nantis , accentuent encore plus l'agressivité de certains usagers...

Pour FO la violence verbale et physique envers les fonctionnaires, notamment à la DGFIP ne peuvent être acceptées ...**Toute agression doit être signalée par les agents, et transmise par le chef de service à l'administration locale, qui prendra les mesures nécessaires .**

Questions diverses.

-Problème avec l'application Iliad : de nombreux agents ne peuvent pas travailler avec plusieurs outils en même temps quand ils travaillent sur Iliad !

Un écran de PC plus grand apparaît nécessaire ...

Faut-il pour cela en passer systématiquement par le médecin de prévention et obtenir cet écran par le CHS ?

N'y-a-t-il plus de crédits à la DGFIP pour l'informatique ?

-La sécurité sur les sites, notamment à Cadéï ,est une nouvelle fois évoquée..

A Cadéï, des responsables parisiens avec experts sont descendus.. plusieurs solutions sont envisagées.. une herse pour crever les pneus des voitures à même été avancée par un expert !!!!

-SIE d'Antibes, la climatisation de la salle informatique est hors d'usage, 26° dans la pièce... L'informatique risque de rendre l'âme...L'administration locale ergote sur le prix d'un nouvel appareil à 11 000 euros... Le coût serait plus élevé si tout le matériel rendait l'âme.....

Mais là aussi il faut composer avec la baisse des crédits départementaux : une dépense urgente doit pouvoir attendre maintenant

Les Représentants FO

**JM GILABERT P.DUMAS C.GIORDANO V. ROMAND
J.VERPLAETSE M DURAND**

Expert

A. RAVAUTE

Section F.O.-DGFIP des ALPES-MARITIMES

